

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## Confirmation de la validation de l'enregistrement de votre visa long séjour valant titre de séjour

Berhili Charaf-Eddine

Chez Imane Berhili Bâtiment A mantes la jolie 78200 26 Rue de Strasbourg 78200 Mantes-la-Jolie

Identifiant: 9925088361

Ce numéro personnel doit être utilisé pour toutes vos démarches en ligne sur le Portail étranger en France, en particulier vos demandes de titre de séjour lorsqu'elles peuvent être déposées en ligne.

Le 22/09/2023, vous avez validé votre visa de long séjour valant titre de séjour et payé la taxe perçue au titre de la délivrance d'un premier titre de séjour :

Motif: ETUDIANT

Référence réglementaire : CESEDA R311-3 6°

Montant de la taxe : 50.00 €

Suite à cette démarche, les données à caractère personnel suivantes ont été enregistrées dans l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France sous le numéro cité en référence :

Nom(s) : Berhili

Prénom(s): Charaf-Eddine

Sexe: M

Adresse en France : Chez Imane Berhili

**Bâtiment A mantes la jolie 78200** 

26 Rue de Strasbourg 78200 Mantes-la-Jolie

Passeport n°: MC2128350 Visa n°: FRA606079493

Date de naissance: 15/02/2003

Ville de naissance : Oujda Pays de naissance : Maroc Nationalité : Marocaine

Situation familiale : Célibataire

À votre arrivée en France, pensez à : Effectuer vos démarches sur



### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## https://etudiant-etranger.ameli.fr

afin d'obtenir votre couverture sociale obligatoire.



#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

# Information relative au suivi médical préventif des étudiants étrangers

Berhili Charaf-Eddine

Chez Imane Berhili Bâtiment A mantes la jolie 78200 26 Rue de Strasbourg 78200 Mantes-la-Jolie

Identifiant: 9925088361

Ce numéro personnel doit être utilisé pour toutes vos démarches en ligne sur le Portail étranger en France, en particulier vos demandes de titre de séjour lorsqu'elles peuvent être déposées en ligne.

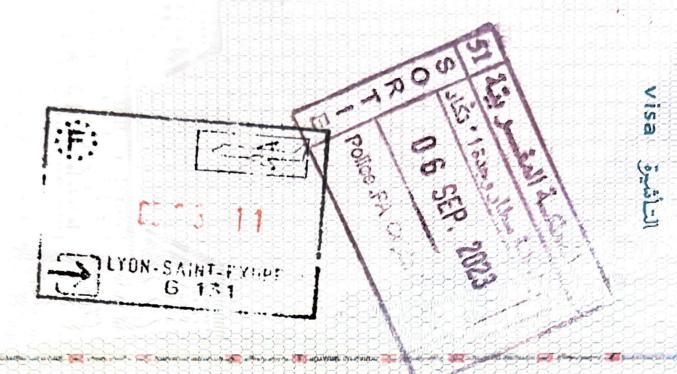
A la suite de la validation de votre visa de long séjour valant titre de séjour, vous bénéficiez d'un suivi médical préventif réalisé par le service de santé de l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel vous vous êtes inscrit.

Il vous est recommandé de vous rendre à cette visite médicale dans le délai de quatre mois suivant votre entrée sur le territoire français.

Elle consistera en un examen clinique général complété par la recherche de vos antécédents personnels et familiaux, ainsi que de facteurs de risques concernant votre santé. Un dépistage des maladies transmissibles ou non transmissibles vous sera proposé en fonction des risques éventuellement identifiés.

Des conseils et des informations sanitaires, et sur le système de santé en France, pourront en outre vous être données par l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel vous êtes inscrit.







VDFRABERHILI<<CHARAF<EDDINE<<<<<<< 6060794936MAR0302151M2409032<M<<0904